



CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
SUR LA FRANCOPHONIE
CANADIENNE | MINISTERIAL CONFERENCE
ON THE CANADIAN
FRANCOPHONIE

infolettre

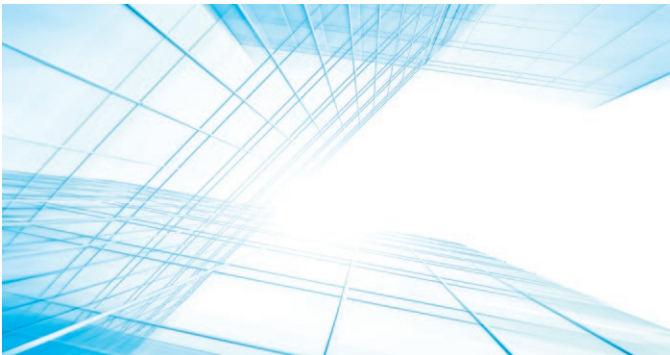
JUIN 2014

SOMMAIRE

- | | | |
|---|--|---|
| 1 La francophonie contemporaine inspire les gouvernements de la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne | 4 Politique d'aménagement linguistique et culturel : un projet de société | 6 Réseau Concerto : un réseau de municipalités bilingues et francophiles |
| 2 Regard sur la francophonie canadienne | 4 Expansion de liste électorale à la Division scolaire franco-manitobaine | 7 Célébration de plus de 20 ans de collaboration |
| 2 Nouveau processus de désignation d'organismes en vertu de la Loi sur les services en français en Ontario | 5 Un répertoire des ressources et des services en français en Colombie-Britannique | 7 Des consultations positives et fructueuses avec la communauté francophone |
| 3 Le Québec a la francophonie @ cœur | 5 Une étoile s'est éteinte à l'Île-du-Prince-Édouard | 8 Bonjour Yukon – Offre active de services en français |
| 3 Bâtir des communautés saines par la lecture et l'écriture | 6 Venez découvrir la Saskatchewan... en français! | 8 Des services d'employabilité adaptés à la communauté francophone du Nunavut |

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE SUR LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

La francophonie contemporaine inspire les gouvernements de la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne



C'EST SOUS le thème « Vitrine pancanadienne : l'appui des gouvernements à la francophonie contemporaine » que les ministres responsables de la francophonie se réunissent les 26 et 27 juin 2014 à l'Île-du-Prince-Édouard.

Ce thème illustre notamment la variété des stratégies mises en œuvre par les gouvernements pour offrir des services en français et favoriser l'avancement de la francophonie canadienne.

Dans ce contexte, la francophonie y est qualifiée de « contemporaine » pour souligner le fait que son profil a grandement évolué. En effet, au fil des années, de nombreuses initiatives ont notamment permis de faire des avancées significatives dans des secteurs qui répondent aux réalités et aux aspirations de cette francophonie.

Par francophonie canadienne, nous entendons les francophones de langue maternelle, mais aussi les francophiles et les nouveaux arrivants qui parlent français.

Ainsi, les ministres poseront un regard contemporain sur la francophonie canadienne, tout en discutant des stratégies pour la valoriser, mieux faire connaître sa contribution à la société canadienne dans son ensemble et favoriser sa progression.

La Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne, créée en 1994, est le seul forum intergouvernemental qui regroupe les ministres responsables de la francophonie canadienne. La Conférence travaille pour une francophonie ouverte, dynamique et diversifiée qui contribue et participe pleinement à l'essor de la société canadienne.



Ontario

Québec

NOVA SCOTIA
NOUVELLE-ÉCOSSE

New Brunswick
CANADA

Manitoba

COLOMBIE-
BRITANNIQUE

Île-du-
Prince-
Édouard



Gouvernement de
la Saskatchewan

Alberta
Gouvernement

Terre-Neuve
Labrador

Territoires du
Nord-Ouest

Yukon
Gouvernement

Nunavut

Canada

Regard sur la francophonie canadienne

CHAQUE ANNÉE, à l'occasion de la Journée internationale de la Francophonie, le gouvernement du Canada souligne la francophonie canadienne dans ses ambassades et ses missions diplomatiques, soit plus de 260 bureaux dans 150 pays à travers le monde.

Parmi les informations diffusées, on indique que le Canada compte plus de 33 millions d'habitants, dont près du quart a le français comme première langue officielle. La majorité des francophones se retrouvent au Québec (87%), alors qu'un million sont répartis dans les autres régions du pays. Près de 10 millions de Canadiens peuvent soutenir une conversation en français.

En matière d'éducation, on retrouve au pays plus de 3 000 écoles primaires et secondaires, 75 collèges et près de trente universités de langue française. Dans chaque province et territoire, la minorité francophone ou anglophone a droit à l'instruction de niveaux primaire et secondaire dans sa langue. C'est ainsi qu'à l'extérieur du

Québec, à chaque année, plus de 147 000 francophones étudient dans leur langue dans 623 établissements, gérés par les communautés. De plus, 1,7 million de jeunes Canadiens étudient le français en tant que langue seconde, dont plus de 356 500 en classe d'immersion.

En matière de médias et culture de langue française, le Canada compte :

- un réseau de diffusion public national, Radio-Canada;
- plus de 200 stations radiophoniques, 50 stations de télévisions, 11 journaux quotidiens et 40 journaux communautaires;
- de grandes institutions nationales comme le Conseil des arts du Canada, Téléfilm, l'Office national du film du Canada, œuvrent au renforcement et à la diffusion de l'expression culturelle de langue française à l'échelle du pays.



Patrimoine
canadien

Canadian
Heritage

Canada

ONTARIO

Nouveau processus de désignation d'organismes en vertu de la Loi sur les services en français en Ontario

LES CRITÈRES et le processus pour la désignation d'un organisme en vertu de la *Loi sur les services en français* (LSF), en place depuis 1991, ont été mis à jour, en collaboration avec les ministères ainsi que des représentants de la communauté franco-ontarienne, afin d'assurer la prestation de services en français de qualité.

Le processus révisé s'applique désormais à toute nouvelle demande de désignation et il comprend également l'évaluation des organismes déjà désignés.

Les nouveaux critères comprennent des dispositions clarifiées relativement à l'offre active de services et à la représentation des francophones au sein des conseils d'administration et des directions des organismes. En outre, afin d'assurer une approche cohérente au sein du gouvernement, un modèle de plan de désignation commun pour tous les ministères a été développé pour traiter et examiner toutes les demandes de désignation, ainsi que pour surveiller les organismes désignés existants.

Les nouveaux critères comprennent des dispositions clarifiées relativement à l'offre active de services

Le nouveau cadre d'évaluation inclut un engagement écrit quant à la responsabilité du conseil d'administration de chaque organisme désigné à l'égard de la prestation de services en français, conformément aux critères de désignation.

Organismes désignés en vertu de la Loi sur les services en français

Trois organismes ont été désignés en vertu de la LSF récemment : Le Collège de Hearst, en juillet 2013; La Cité collégiale, en janvier 2014 et l'Université Laurentienne, dont la désignation partielle entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2014. Depuis la désignation du Collège Boréal en 2008, quatre institutions postsecondaires ont été désignées dans la province.



La francophonie @ cœur

Monsieur Jean-Marc Fournier, nouveau ministre responsable de la Francophonie canadienne

À la suite des élections générales du 7 avril dernier, le premier ministre du Québec, M. Philippe Couillard, a nommé M. Jean-Marc Fournier ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne et ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques, ainsi que leader parlementaire du gouvernement. Représentant la circonscription de Saint-Laurent, M. Fournier a été élu député à l'Assemblée nationale pour la première fois en 1994. Depuis, il a occupé de nombreuses fonctions ministérielles.



Le 5^e Congrès mondial acadien approche à grands pas!

Près de quatorze ministères du gouvernement du Québec participent à l'organisation du Congrès mondial acadien, qui aura lieu dans l'Acadie des terres et forêts, du 8 au 24 août

2014. Le Québec tiendra un kiosque à ExpoMONDE, vitrine internationale du Congrès, et prendra part également au Pavillon multimédia avec plusieurs partenaires, dont le Centre de la francophonie des Amériques. Par ailleurs, le Québec est fier d'organiser une Journée du Québec le 23 août, au Témiscouata, afin de célébrer le Québec et son héritage acadien. Rappelons que les cérémonies de clôture se dérouleront au Québec, le 24 août. Nous vous y attendons en grand nombre.

Jeux de la francophonie canadienne

Les 6^{es} Jeux auront lieu à Gatineau, du 23 au 27 juillet prochains, et ils seront une occasion de rapprochement pour plus de 1 200 jeunes du Québec et des communautés francophones et acadiennes. Le gouvernement du Québec soutient l'événement à hauteur de 472 500 \$, dont 50 000 \$ proviennent du Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes.

NOUVELLE-ÉCOSSE

Bâtir des communautés saines par la lecture et l'écriture

LA LITTÉRATIE est un facteur clé de la santé et du mieux-être. L'accès à de l'information et à des livres dans sa langue maternelle joue un rôle important dans l'apprentissage qui, tout au long de la vie, contribue à la santé. La Nouvelle-Écosse est fière d'appuyer des initiatives qui encouragent la lecture et l'alphabétisation en français.

Constitution de fonds de bibliothèques en français

Les bibliothèques publiques ont acquis récemment du matériel en français :

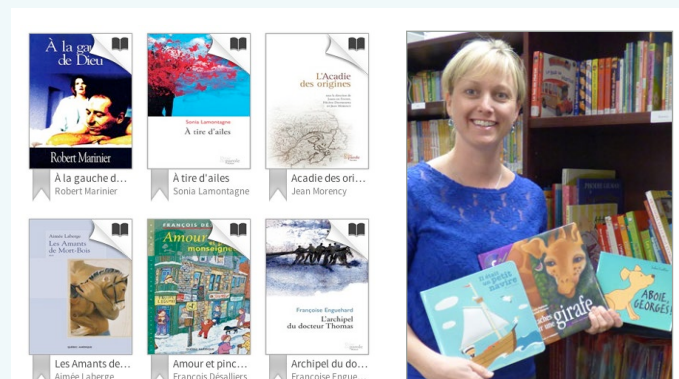
- 204 livres électroniques d'auteurs canadiens-français accessibles dans toute la province par le biais de la collection numérique des Bibliothèques publiques de la Nouvelle-Écosse
- Du matériel sur la santé mentale
- 841 livres documentaires et de fiction pour les bibliothèques publiques d'Halifax

One Book Nova Scotia

Le programme communautaire de lecture *One Book Nova Scotia* a encouragé les Néo-Écossais à lire *Fauna* d'Alissa York. La promotion du programme a été faite en français et en anglais et des exemplaires en français du livre étaient disponibles dans les bibliothèques publiques du réseau provincial.

Alphabétisation communautaire

Le gouvernement appuie les initiatives d'alphabétisation en français offertes par l'Équipe d'alphabétisation Nouvelle-Écosse, notamment l'alphabétisation familiale (*Je parle français avec mon enfant*) et l'acquisition de compétences (*En voie du travail*) pour les Acadiens et les francophones.



Politique d'aménagement linguistique et culturel : un projet de société

AU COURS DU MOIS d'avril 2014, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a adopté la *Politique d'aménagement linguistique et culturel*, déposée conjointement par la communauté acadienne et francophone de même que le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. Ce projet, unique en son genre, fait la fierté de tous puisqu'il est le fruit de nombreuses consultations entre divers acteurs clés de la communauté et divers partenaires en éducation qui ont réussi à mobiliser leurs forces pour élaborer une stratégie qui assurera la vitalité et l'essor de toute la communauté acadienne et francophone.

Par cette politique, la communauté acadienne et francophone, en collaboration avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick, s'engage dans un véritable projet de société répondant aux multiples défis liés à sa situation linguistique minoritaire et pouvant s'adapter, au fil des années, à la pluralité et à la mouvance de ses réalités. La *Politique d'aménagement linguistique et*



Photo prise lors du Forum de validation de la PALC en juin 2013

culturel vise à accroître la capacité de tous les partenaires en éducation à réaliser la double mission du système éducatif acadien et francophone, soit de favoriser la réussite éducative et la construction identitaire de chaque apprenant et apprenante, tout en contribuant au développement durable de la communauté acadienne et francophone ainsi qu'à celui de la province du Nouveau-Brunswick.

MANITOBA

Expansion de liste électorale à la Division scolaire franco-manitobaine

LA DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE (DSFM) innove et élargit son processus démocratique lié à l'élection des commissaires d'école. Depuis la création de la DSFM au début des années 1990, divers ajustements ont été apportés au modèle de gouvernance de la DSFM afin de mieux répondre aux aspirations de la communauté francophone et afin d'appuyer l'épanouissement de sa structure de gestion.

Ainsi, la DSFM, suite à diverses consultations avec la communauté francophone, a approché le gouvernement afin d'élargir sa liste d'électeurs potentiels. Il est important de noter que le droit de vote à la DSFM était jusqu'à présent limité aux parents ayant des enfants inscrits à la DSFM. La DSFM souhaitait accorder le droit de vote à d'autres catégories de personnes, y compris, les finissants de la DSFM, les parents des finissants ainsi que les parents se prévalant des services offerts au secteur préscolaire.

Le gouvernement entérinait le 28 mars 2014 l'amendement au Règlement 202/93 et approuvait l'arrêté 159-13 permettant à la DSFM de modifier ses circonscriptions scolaires afin d'accommoder un bassin élargi d'électeurs potentiels.

La DSFM souhaitait
accorder le droit de vote
à d'autres catégories
de personnes

Ces ajustements ouvrent donc la porte à de nouveaux participants au processus électoral et ainsi à un plus grand engagement des membres de la communauté scolaire de la DSFM. Il est donc espéré qu'un plus grand nombre d'électeurs prendront part à cet exercice démocratique et viendront ainsi enrichir les débats liés aux grandes orientations et directions éducatives du système éducatif francophone du Manitoba.

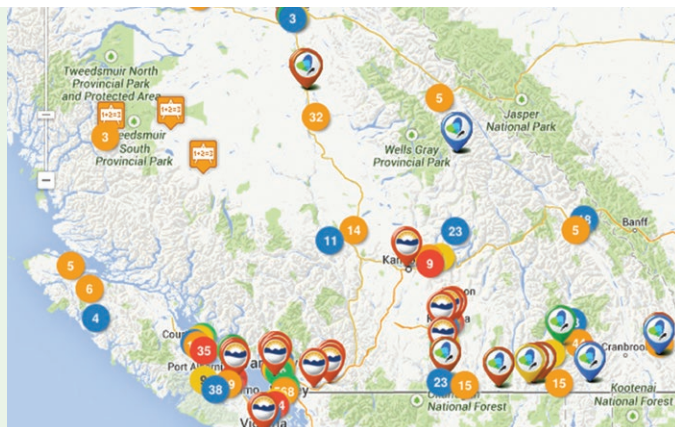
Il est à noter que la prochaine élection scolaire des commissaires d'école de la DSFM aura lieu le 15 octobre 2014 et permettra l'élection de 11 commissaires.

Un répertoire des ressources et des services en français en Colombie-Britannique

LE GOUVERNEMENT de la Colombie-Britannique vient de lancer un nouvel outil en ligne, *Ressources et services francophones de la Colombie-Britannique*, qui permet de repérer facilement les services en français disponibles dans les domaines de l'éducation, la petite enfance, la santé, les associations communautaires, le tourisme et les affaires, incluant les commerces.

Ce répertoire sur le Web a été créé en partenariat avec le Programme des affaires francophones, le *Ministry of Technology, Innovation and Citizens' Services* (ministère de la Technologie, de l'Innovation et des Services aux citoyens) et de *DataBC*, avec la participation des organismes francophones provinciaux suivants : Fédération des francophones de la Colombie-Britannique, Fédération des parents francophones de la Colombie-Britannique, Société de développement économique de la Colombie-Britannique et Réso-Santé.

Le projet a commencé par une maigre liste de 120 entrées et est devenu un répertoire de quelque 600 res-



sources, au fur et à mesure que ses utilisateurs en ont confirmé la pertinence. L'un des grands défis a été de créer un mécanisme d'appariement et de géocodage compatible avec les caractères français. L'uniformisation des données provenant de diverses sources a également constitué tout un défi.

Ce répertoire aidera les francophones et les francophiles à être bien renseignés au moment de prendre une décision, et ce, qu'ils soient à la recherche de possibilités sur le plan économique ou qu'ils souhaitent immigrer chez nous et s'établir dans un environnement francophone.

Ce projet a reçu l'appui de *l'Entente Canada – Colombie-Britannique en matière de langues officielles pour les services en français*.

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Une étoile s'est éteinte à l'Île-du-Prince-Édouard



NÉE DANS UN PETIT VILLAGE acadien de l'Île-du-Prince-Édouard, Angèle Arsenault a été l'ambassadrice par excellence de la chanson française et la culture acadienne de l'Île au cours d'une carrière couronnée de succès autant au Canada qu'ailleurs dans le monde.

C'est au son de la musique et des paroles d'Angèle que des années durant, des enseignants et des élèves des programmes d'immersion française de l'Île ont apprivoisé la langue française. Huitième d'une famille de 14 enfants, Angèle a commencé à se démarquer dans le domaine de la chanson pendant son adolescence et a poursuivi sa passion jusqu'à la toute fin.

Au milieu des années 1990, Angèle est revenue s'établir dans son Île natale, au grand bonheur de sa famille, de ses amis mais aussi de la communauté acadienne et francophone tout entière. Parmi les nombreux honneurs qui lui ont été remis au cours de sa vie, on notera ceux d'Officier de l'Ordre du Canada (2003) et de membre de l'Ordre du l'Île-du-Prince-Édouard (2005), ainsi que le Prix d'excellence pour l'ensemble de sa contribution à la scène musicale insulaire (2010).

L'étoile qu'était Angèle s'est éteinte, mais elle demeurera toujours bien vivante dans les cœurs de tous ceux et celles qui l'ont côtoyée et qui ont été émus par son talent.

Venez découvrir la Saskatchewan... en français!

LE GOUVERNEMENT de la Saskatchewan s'est engagé à soutenir la croissance économique de la province afin d'améliorer la qualité de vie des résidents de la Saskatchewan, notamment en offrant des occasions de tourisme et de loisir. Parmi celles-ci, on compte les parcs provinciaux qui accueillent un nombre croissant de visiteurs.

Le guide des parcs provinciaux de la Saskatchewan est disponible en français, sous le titre *Les parcs provinciaux de la Saskatchewan*. Amateurs de plein air? Les 35 parcs provinciaux et 128 sites récréatifs de la Saskatchewan offrent toute une gamme d'activités.

La chasse, le piégeage et la pêche sont des activités populaires en Saskatchewan et attirent de nombreux touristes en province. Le ministère de l'Environnement publie sur son [site Web](#) une version française du *Guide de chasse et piégeage* et du *Guide de pêche*.

Tourisme Saskatchewan offre aussi un service en français par l'entremise d'une conseillère bilingue. Elle se fera un plaisir de vous aider. Numéro sans frais : 1-877-237-2273.



Venez voir nos dunes de sable, explorer nos prairies, notre forêt boréale et vous divertir sur nos lacs et leurs plages extraordinaires! La Saskatchewan vous attend!

ALBERTA

Réseau Concerto : un réseau de municipalités bilingues et francophiles

LE SECRÉTARIAT francophone, au sein du gouvernement de l'Alberta, collabore avec le [Conseil de développement économique de l'Alberta](#) (CDÉA) afin d'établir Concerto, un réseau de municipalités bilingues et francophiles qui désirent utiliser la langue et les cultures françaises comme leviers pour attirer le tourisme, des investisseurs et de nouveaux résidents.

Les objectifs du [Réseau Concerto](#) sont :

- Reconnaître officiellement les municipalités qui partagent un patrimoine francophone.
- Créer des conditions permettant aux municipalités de bénéficier de la présence française.
- Encourager des initiatives de développement économique concrètes et durables.

Le rôle du CDÉA est de coordonner les activités du réseau, de proposer des stratégies et de collaborer avec les municipalités dans quatre secteurs clés :

1. Le développement du tourisme

2. Le recrutement et l'employabilité
3. L'attraction de résidents, entrepreneurs et investisseurs bilingues
4. Le développement durable et l'économie verte

Cinq municipalités se sont jointes au Réseau Concerto depuis son inauguration en 2013 : [Plamondon](#), [Beaumont](#), [Legal](#), [Morinville](#) et [St. Albert](#). D'autres municipalités albertaines prévoient s'y joindre à l'automne.

Le gouvernement de l'Alberta s'est engagé à travailler avec la communauté francophone. En plus de son appui au développement du Réseau Concerto, l'Alberta a ciblé du financement par l'intermédiaire de *l'Entente Canada-Alberta sur les services en français* pour appuyer davantage les municipalités qui désirent développer des services en français.



La ministre Heather Klimchuk présente une plaque commémorative au maire de Beaumont, Camille Bérubé.

Célébration de plus de 20 ans de collaboration



LE GOUVERNEMENT de Terre-Neuve-et-Labrador collabore avec le gouvernement fédéral dans le domaine des services en français depuis 1993 à la suite de la signature du premier accord de collaboration pour la promotion des langues

officielles. En vertu de cet accord, le Bureau des services en français (BSF) a été mis sur pied en 1995 et a été chargé de la mise en œuvre d'une série d'accords de partenariat subséquents visant à accroître la capacité du gouvernement à offrir des services en français et à coordonner le soutien au développement de la communauté francophone et acadienne de la province.

Au fil des ans, le BSF a sensiblement élargi sa portée au-delà de la formation et de la traduction en langue française pour inclure dorénavant un service de liaison entre le gouvernement et la communauté, des services d'appui linguistique, une collaboration intergouvernementale et l'élaboration de politiques. De plus, les décisions du gouvernement de désigner le 30 mai *Journée provinciale de la francophonie* et de nommer un ministre responsable des affaires francophones signalent toutes deux les mesures positives prises pour reconnaître les besoins des francophones dans la province et y répondre.

Venant tout juste de conclure la nouvelle *Entente Canada – Terre-Neuve-et-Labrador sur les services en français 2013-2014 à 2017-2018*, le gouvernement est ravi de poursuivre le partenariat avec le gouvernement fédéral afin d'offrir un soutien permanent à la croissance et au développement de la communauté francophone et acadienne de la province.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Des consultations positives et fructueuses avec la communauté francophone

AU COURS de l'automne et de l'hiver 2013-2014, le Secrétariat aux affaires francophones du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) et la Fédération franco-ténoise – la voix officielle des Ténos francophones – ont fait équipe afin de consulter la communauté francophone du territoire et de renseigner les Ténos francophones sur le *Plan stratégique sur les communications et les services en français*, et pour sonder leur opinion concernant les secteurs prioritaires de mise en œuvre du Plan.

Quatre consultations ont eu lieu, soit une dans chaque collectivité visée par une demande importante (Yellowknife, Fort Smith, Inuvik et Hay River). Au total, 87 résidents ont participé aux échanges.

Les consultations se sont avérées un exercice très positif et fructueux sur tous les plans. Les Ténos francophones ont été heureux d'avoir l'occasion d'échanger sur leurs expériences et priorités et de faire part au GTNO des secteurs prioritaires où ils souhaitent voir des améliorations



à court, moyen et long terme. Les ministères du GTNO retireront des avantages de ces commentaires à mesure qu'ils parachèvent et mettent en œuvre leurs propres plans de fonctionnement.

Une capacité accrue des ministères à fournir de l'information et des services aux francophones permettra de découvrir une nouvelle facette positive de la culture du service client à l'échelle du GTNO. Pour en savoir plus sur le Plan stratégique et les consultations, visitez la page Web du Secrétariat aux affaires francophones : <http://www.ece.gov.nt.ca/fr/langues-officielles/secretariat-aux-affaires-francophones>.



Bonjour Yukon – Offre active de services en français

LE 15 MAI 2014, dans le cadre de la 8^e édition annuelle de la Journée de la francophonie yukonnaise, le gouvernement du Yukon et l'Association franco-yukonnaise ont lancé officiellement le nouveau logo de l'offre active – *Bonjour Yukon*.

Le lancement du logo marque le début d'une campagne de promotion de l'offre active, qui vise à inviter la population à utiliser les services en français qui sont offerts. Le logo et la campagne ont été conçus pour faire connaître les endroits où les gens peuvent facilement obtenir un service en français, que ce soit dans le secteur public ou privé.

La création du logo *Bonjour Yukon* est le fruit d'une collaboration entre le gouvernement du Yukon et l'Association franco-yukonnaise. Le choix et le dégradé des couleurs évoquent le mouvement des aurores boréales et la nature verdoyante du Yukon. Le demi-cercle représente le soleil de minuit sous lequel serpente le long fleuve Yukon. Au centre, le grand corbeau, emblème aviaire du Yukon, symbolise l'esprit créatif des Yukonnais et des Yukonnaïses.

Le concept de l'offre active est une pierre angulaire du Plan stratégique 2014-2018 pour les services en français au Yukon, plan qui a été élaboré par le gouvernement du Yukon en consultation avec la communauté francophone. Dans son budget 2014-2015, le gouvernement a alloué des crédits supplémentaires pour mettre en œuvre le Plan et pour étendre l'offre de services en français à d'autres points de service à Whitehorse et à Dawson.

Le concept de l'offre active
est une pierre angulaire du
Plan stratégique 2014-2018

NUNAVUT

Des services d'employabilité adaptés à la communauté francophone du Nunavut

LES SERVICES D'EMPLOYABILITÉ du gouvernement du Nunavut (GN) sont maintenant accessibles à la communauté francophone du Nunavut grâce à un partenariat entre le GN et Carrefour Nunavut, un organisme francophone de développement économique actif dans le domaine de l'employabilité depuis 2010.

Dans le cadre de ce nouveau partenariat, Carrefour Nunavut entend promouvoir les programmes et les services du ministère des Services à la famille, notamment l'aide à l'emploi, le soutien à l'apprentissage et à la formation des adultes, la formation en cours d'emploi, l'emploi indépendant et l'aide financière aux étudiants du Nunavut. Sur ce dernier point, Carrefour Nunavut entend activement promouvoir les programmes de financement pour l'accès aux études postsecondaires, en plus de bonifier son appui aux jeunes francophones cherchant à intégrer le marché du travail.



ᑲᓕᓂᓄᓐ ᓇᓴᓐ ᐱᓯᖃᑦᔭᑦᔪᑦᔫᑦᔭᑦ
Building *Nunavut* Together
*Nunavu*liuqatigiingniq
Bâtir le *Nunavut* ensemble



Carrefour Nunavut

Votre partenaire en développement économique
Your Francophone Partner Supporting Economic Development
ᐃᐃᐱᓴᑦᑐᑎᔪ ᑲᑐᕐᕈᑦᑎᑦ ᐃᑲᑦᕋᑐᑦ ᐱᑭᑦᑖᐸᑦᑖᑦᑎᓯᑦᑎᔪ

Ce nouveau partenariat permettra d'une part de réduire les barrières d'accès aux programmes et services du GN en matière de perfectionnement professionnel et assurera d'autre part une prestation de services qui soit culturellement adaptée aux besoins de la communauté francophone du Nunavut, conformément aux exigences de la *Loi sur les langues officielles* du Nunavut.